

Saint-Dié-des-Vosges, le 15 Décembre 2008

Lettre n°2 de Décembre 2008

Editorial par Laurent Boulanger

La fin de premier trimestre fut un peu agitée dans les deux lycées déodatien; l'action initiée par les élèves à Saint-Dié-des-Vosges a été diversement saluée. Mais ils ont gagné.

Les lycéens ont voulu exprimer leur opposition au plan de réforme du lycée affiché par le gouvernement.

Ces projets sont critiqués par beaucoup de syndicats d'enseignants et aussi par la FCPE à cause de la précipitation avec laquelle le gouvernement mène le projet en négligeant la concertation avec les acteurs de la communauté éducative.

Même si le projet de la nouvelle classe de Seconde des lycées s'appuie sur des idées intéressantes, les réformes décidées ne semblent trouver leur logique que dans l'économie budgétaire.

Au lieu de réformer l' Education Nationale et d'optimiser les ressources humaines et matérielles par une meilleure organisation, on la réduit.

L'action lycéenne est très dérangeante pour le ministre de l'Education Nationale mais elle l'est aussi pour les parents qui sont quand même plus rassurés de savoir leur progéniture préparer leur avenir en classe plutôt que dans la rue.

Ne dramatisons pas. C'est une expérience positive. Courage, spontanéité, détermination et respect ont été les qualités mises en avant pour mener cette aventure.

Il n'est pas correct de parler de manipulation; les jeunes ont librement choisi de s'investir pour s'exprimer contre un projet. C'est une action de citoyen responsable et entreprenant; elle va à l'encontre du comportement formaté par les prescripteurs de la société de consommation avec qui on est beaucoup plus accommodant.

Mais c'est vrai qu'on est mal à l'aise de les voir en première ligne. Leurs motivations sont sûrement plus profondes. Le gouvernement n'a pas pris de risques dans une situation sociale tendue. C'est une victoire pour les lycéens.

L'équipe municipale de Saint-Dié-des-Vosges a montré une capacité d'écoute exemplaire aux interrogations et à l'émoi suscités par la baisse des crédits aux petites fournitures. La Ville met en oeuvre les actions pour que dans toutes ses écoles l'éducation continue d'être associée à l'égalité des chances. Les parents de la fcpe mais aussi tous les autres parents délégués dans les conseils d'école y contribuent.

Nous souhaitons que la Ville y investisse toujours prioritairement que ce soit dans les bâtiments, la

restauration scolaire, le cadre de vie...
Nous souhaitons que les parents le fassent aussi.

Ainsi que l'Etat. Hélas, la réduction des moyens humains dévolus au Réseaux d'Aides Spécialisés aux Enfants en Difficulté (RASED) est inquiétante. Ces enseignants spécialisés dans ce domaine de compétence vont faire défaut. Est-ce que le soutien scolaire individuel apporté aux enfants sur le temps pris du samedi, sera aussi efficient ?

On a eu notre assemblée générale le 26 Septembre dernier. La même équipe a été appelée au conseil d'administration. Et, au Conseil d'Administration du 20 Octobre, le même bureau.

Le rapport d'activité et financier vous sont joints.

Bonne lecture ! Bon Noël et Bonne nouvelle Année !

Allez au cinéma !

la fcpe de Saint-Dié-des-Vosges
vous rembourse le ticket
individuel et familial pour le film:

Le ballon sorcier



film de Dany Deprez (Belgique 1999; 1h25)

Pour tous et à partir de 8 ans

Chaque jour après l'école, Sophie, 11 ans, traîne dans un parc
laissé à l'abandon et investi par une bande,
les Beestie Boys.

Magie, aventure, amitié, parents et premier baiser...

Faites dater votre ticket de caisse et
faites le nous parvenir pour remboursement
avant le 31 Décembre minuit

Au cinéma Excelsior

au premier étage de l'espace Georges Sadoul,
les Mercredi 17 et Lundi 22 Décembre à 16H00,
et le Samedi 20 Décembre à 14H15.

Les élections de parents d'élèves 2008

Participation

La participation remonte dans le premier degré; elle passe de 57% à 59%. En maternelle (55 inscrits en plus), de 50% elle grimpe à 56% de votants et reste stable en élémentaire à 59 % (257 inscrits en moins).

La participation la plus forte est de 90% à la maternelle F. Brunot et la plus faible de 37% à l'élémentaire G. Colnat.

Aucun parent candidat à l'élémentaire Paul Elbel où les deux fédérations étaient d'habitude toujours représentées !

L'Inspectrice de l'Education Nationale a fait appel à sept volontaires avant tirage au sort.

A l'élémentaire Vincent Auriol: 53% de participation et 40% de bulletins nuls ou blancs.

Dans les collèges (89 inscrits en moins), elle grimpe de 41 à 48 %; elle augmente au lycée G. Baumont (115 inscrits de moins) de 22,6 à 23,6 % mais elle diminue fortement au lycée Jules Ferry (même nombre d'inscrits) passant de 25 à 22 %.

Dans le premier degré

Rapporté aux suffrages exprimés de toutes les écoles même là où aucune liste correspondante n'était présentée, la FCPE baisse de 25 à 21% et la PEEP de 10 à 6 % et les nombreuses listes "autres" passent de 64 à 78 %.

Sur 88 sièges à pourvoir dans le premier degré, 20 sièges reviennent à la FCPE, 5 à la PEEP; 4 à l'APEM, 51 à "autres" et 8 sièges doivent être pourvus par tirage au sort, faute de candidats. La maternelle Paul Elbel donne ses 4 sièges à la liste d'union fcpe-autres, seule liste présente. A la maternelle Clémencet, la FCPE reperd le siège gagné l'an dernier; elle baisse de 56 à 38 % des voix au profit de "Autres".

G. Colnat élémentaire: la totalité des huit sièges pour la FCPE, seule liste présente.

P. Elbel élémentaire: aucune fédération n'a pu présenter de candidats; ni d'autres parents d'ailleurs. Ce n'est pas glorieux.

G. Darmois: 49 % pour la fcpe (4 sièges) et 51% pour la peep (5 sièges); l'an dernier il y avait en plus une liste "Autres".

Partout ailleurs n'étaient présentées que des listes uniques "Autres".

Dans le second degré

Collèges: la FCPE baisse de 55 à 51 % des voix perdant deux sièges. La PEEP progresse de 27 à 31%;

Au collège Jules Ferry, la FCPE baisse de 59 à 49,6% et perd un siège au profit de la PEEP qui passe de 41 à 50,4%.

A Vautrin Lud, la FCPE baisse de 57 à 53% avec toujours 4 sièges sur 7 face à la PEEP qui passe de 43 à 47%.

Au collège Souhait, la FCPE passe de 50 à 48% et perd un siège qu'elle avait gagné l'an dernier sur une liste "autres".

Dans les deux lycées, la FCPE baisse de 46 à 44% des voix et la PEEP progresse de 54 à 56%.

Au lycée (legt) G. Baumont, la FCPE passe de 60% à 52% et garde ses trois sièges.

Au lycée (legt) J. Ferry la fcpe stoppe l'érosion en progressant de 37 à 39 % face à la PEEP qui baisse de 63 à 61%.

Au total sur 118 sièges de titulaires (120 en 2007), la FCPE en occupe 35 avec 36% des voix (42 sièges et 39% des voix en 2007), la PEEP en occupe 16 avec 24% des voix (17 sièges et 25% des voix en 2007), l'APEM en occupe 4 (4 en 2007) et les "Autres" en occupent 55 avec 42% des voix (56 sièges et 36% des voix en 2007) et 8 ont dû être pourvus par tirage au sort (5 l'an dernier).

En Conclusion

La FCPE baisse plus que la PEEP en taux de voix; mais elle reste majoritaire en voix et en sièges.

Est ce passager ?

Qu'est ce qui a provoqué cette baisse?

Même au collège Vautrin Lud où pourtant la fcpe avait beaucoup travaillé pour le finacement des voyages d'études, elle a perdu 4 points !

Il semble même que là où il y a augmentation de la participation; celle ci se fait au détriment de la fcpe. Etait-ce l'attitude de la fcpe à l'égard des manifestations lycéennes ?

Dans le premier degré il faudra demander à être invité aux réunions de rentrée dans toutes les écoles de la Ville et des environs.

Récapitulatif	Inscrits	Votants	Part.%	Expr.	%BNuls	sièges	fcpe	peep	autres	apem	vide
2008-2009											
Maternelle	1124	625	56	518	17	28	2	-	25	-	1
Groupe Primaire	249	184	74	170	8	9	2	-	3	4	-
Elémentaire	1277	758	59	599	21	51	12	5	27	-	7
Total Premier Degré	2650	1567	59	1287	18	88	20	5	51	4	8
Collèges	2323	1118	48	1028	8	20	10	6	4	-	-
Lycées	2380	536	23	522	3	10	5	5	-	-	-
Total Second Degré	4703	1654	35	1550	6	30	15	11	4	-	-
TOTAL	7353	3221	44	2837	12	118	35	16	55	4	8

Les délégués de parents fcpe élus dans les établissements scolaires 2008-2009

Ecole maternelle Paul Elbel

58% de votants; 4 sièges
une seule liste d'Union fcpe

Les 4 titulaires de la liste d'Union:

Francis MULLER (03 29 55 24 73)
Géraldine SUBLEN
Aurélien MACHADO (06 15 78 09 44)
Rémi DUCHÊNE

Suppléants: Stéphane COLLOT, Judith PRIN,
Katy GEORGE, Elisabeth DECKERT.

Ecole maternelle Clémencet

50% de votants; 5 sièges
une liste FCPE 38% et une liste Autres 62%
2 titulaires FCPE:

Astrid TANTIN (03 29 51 047 61)
Valérie VALMAGGIA (03 29 56 08 11)

Suppléants: Séverine ROLLOT et Audrey MANUARDI

Ecole élémentaire Georges Darmois

62% de votants; 9 sièges
une liste FCPE 49% et une liste PEEP 51%

4 titulaires fcpe

Christelle SEIGNÉ (03 29 55 55 31)
Astrid TANTIN (03 29 51 047 61)
Marie-Paz HARMAND (03 29 65 74 09)
Brigitte GODEL.

Suppléants: Christophe PELLETIER, Wafa EL
BOUZZAOUI, Sandrine TISSERAND,
Rebecca BRAEYRIG.

Ecole élémentaire Gaston Colnat

38% de votants; 8 sièges; une seule liste FCPE

8 titulaires de la FCPE:

Jean-Marc DOLLET (03 29 52 83 45)
"jean-marc-dollet@wanadoo.fr"
Anne-Catherine BOUTELDJA (03 29 56 98 98)
Sabine JACQUOT (03 29 55 32 69)
Murièle CHARLET-DREYFUS (03 29 56 59 39)
Jacquie LEREVEREND
Andréa ODINOTTE
Muriel SCHNEIDER
Ursula COULET

Suppléantes: Delphine HARNAULT, Danièle
KOEBERLÉ, Touria AKRIM. Christelle GAUTHIER.

Eugénie et Jules Ferry primaire

78% de votants; 5 sièges; une seule liste d'union

2 titulaires de la FCPE:

Pascal CHAPPE (03 29 55 59 54)
Nathalie SAINT-DIZIER (03 29 56 80 51)

suppléant: Patrice SAINT-DIZIER

Collège Jules Ferry

35% de votants; 7 sièges; fcpe 49,6%; peep 50,4%.

3 titulaires:

Alain CHAVATTE (03 29 56 52 47)
Thierry CECCHIN (03 29 50 05 67)
Murièle CHARLET-DREYFUS (03 29 56 59 39)

4 suppléants: Dominique PEVERGNE, Jean-Marc Dollet,
Fabienne JOUCHTER

Collège Vautrin Lud

52% de votants; 7 sièges; fcpe 53%; peep 47%

4 titulaires de la fcpe:

Denis HERRY (06 12 74 96 86)
"herry.denis@wanadoo.fr"
Marie-Odile MILLART (03 29 56 57 74);
Brigitte BERDAT (03 29 52 28 18)
Marie-Pierre MUNIER (06 46 37 30 09)

Suppléants: Maryse LAHEURTE, Laurence BORRE-
DON, Pascal CHAPPE, Emmanuelle SØRENSEN

Collège J.J. SOUHAIT

49% de votants; 7 sièges; fcpe 48%; autres 52%

3 titulaires de la fcpe:

Catherine HACQUARD (03 29 55 04 60)
Patrick MEISTERSHEIM (03 29 50 91 39)
Brigitte LAURENT (03 29 50 96 04).

Suppléants:

Christine-Jeanne MERCIER (06 64 70 18 53)
Christine LATTEMANN (03 29 56 51 78)
Jean-Paul ROUHIER (03 29 56 43 07)

Lycée Georges Baumont

24% de votants; 5 sièges; fcpe 52%; peep 48%

3 titulaires:

Nathalie SPIESER (03 29 51 70 45)
"nathal88@wanadoo.fr"
Catherine HACQUARD (03 29 55 04 60)
Christine LATTEMANN (03 29 56 51 78);
Suppléants: Thierry LENDRIN, Laurent BOULANGER,
Anne COULON

Lycée Jules Ferry

22% de votants; 5 sièges; fcpe 39%; peep 61%.

2 titulaires:

Barbara GRAFF (03 29 58 43 73);
"barbaragraff@wanadoo.fr"
Marie-Jeanne DULOISY (06 14 87 48 09)

Suppléantes:
Véronique VIDIZZONI et France GODEL.

Adhérer et réadhérer à la fcpe

Renouveler votre adhésion pour 2008-2009. Ça ne marche que pour une année scolaire. C'est un peu cher 14,65 €, mais c'est remboursé à 67% grâce à un avoir fiscal relatif à l'adhésion aux associations d'intérêt public. Pour 3,35 € de plus vous pouvez même vous abonner, si vous le souhaitez, à l'intéressante revue bimestrielle qui s'appelle la Revue des Parents.

Point Accueil Ecoute Jeunes

32, rue d'Alsace
Saint-Dié-des-Vosges
03 29 58 85 46
adaf.paej@orange.fr

C'est un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes de 15 à 25 ans mais aussi pour les parents !

C'est ouvert Lundi, Jeudi, Vendredi de 12H à 17H et Mardi, Mercredi de 12H à 18H.

Les jeunes peuvent y passer un moment convivial, discuter, partager des idées; faire le point, aider à réaliser des projets...

Pour être aidé dans différentes démarches, pour avoir des informations sur le boulot, l'orientation, les loisirs.

Pour parler des relations avec les parents, les amis, les professeurs...

Les parents qui se sentent seuls face aux difficultés, qui s'interrogent, qui ont besoin d'informations sur l'adolescence? quand le dialogue avec les enfants est devenu difficile? le PAEJ les soutient et les aide à renouer des liens.

Un concert rock

organisé par votre association
de parents d'élèves de la FCPE
et les enseignants d'Anglais du lycée Jules Ferry

pour financer des voyages en Angleterre des
Terminales des classes de Terminale.

Mardi 13 Janvier 2009
à 20H30
au Bar l'Entracte

avec
en exclusivité

Dream Steel et SJ2codebarre

Il y aura certainement des gâteaux et des produits dérivés. Le tarif de l'entrée sera modique.

La recette est intégralement dédiée au financement des voyages des 100 élèves qui vont en Angleterre au mois de Mars.

Venez y; accompagnez vos enfants où laissez les aller sans vous.

Venez aider à préparer au début à 19H et à la fin à 23H. Dans l'intervalle, écoutez la musique en prenant un verre et en dégustant un gâteau.

Recensement militaire obligatoire

Nous avons été invité à une conférence donnée le 26 Juin 2008 à la Sous-Préfecture de Saint-Dié-des-Vosges par les militaires.

Il s'agissait de nous sensibiliser sur l'importance de se faire recenser dans les trois mois suivant l'anniversaire des seize ans. C'est pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la

Défense (JAPD).

La loi ne prévoit pas de sanction au cas où on n'effectuerait pas cette démarche volontaire de recensement. Mais, pour être autorisé à s'inscrire aux examens et aux concours soumis à l'Autorité Publique, il faut être en règle avec cette obligation.

Le recensement à seize ans est la première démarche volontaire du jeune en tant que citoyen. S'il ne la prend pas au sérieux et ne l'accomplit pas dans les temps, il se verra pénalisé lorsqu'il voudra s'inscrire aux examens ou à la conduite accompagnée.

Le certificat de participation à la JAPD est obligatoire pour l'inscription au CAP, BEP, Bac, à l'Université, au permis de conduire...

La Commission Départementale d'Orientation à l'Enseignement Adapté

Présidée par l'Inspectrice d'Académie, composée de chefs d'établissement, de médecins scolaires, de psychologues, d'assistantes sociales, de parents, elle examine les dossiers de demande d'intégration d'une Section d'Enseignement Général Professionnel et Adapté (SEGPA) proposés par les écoles et les collèges.

Ces sections intégrées dans certains collèges accueillent en principe les élèves présentant des difficultés scolaires importantes et persistantes. Sur le département et en particulier le bassin d'éducation de Saint-Dié, on constatait que le nombre d'élèves accueilli dans ces sections était beaucoup plus important que la moyenne nationale. Mission fut donnée à la commission de veiller à bien sélectionner les dossiers des enfants dont le profil correspond bien à la définition.

Des collèges avaient tendance à se servir des segpa pour se débarrasser d'élèves difficiles; au lieu d'installer des dispositifs comme le Projet Personnel de Réussite Educative (PPRE).

Et puis on constatait aussi que les collèges disposant d'une segpa avaient tendance à la remplir: pour maintenir les moyens en place.

En deux ans, il a été mis un frein à ces dérives et le nombre d'élèves atteint un taux proche de la moyenne nationale.

On constate, en participant à cette commission, au fil des dossiers, que beaucoup d'élèves arrivent en segpa par défaut d'autre structure permettant de mieux répondre à leurs problèmes.

Souvent, les collèges ne disposent pas du personnel et du temps suffisants pour monter un PPRE.

Le fort taux de collégiens en segpa est à mettre en relation avec le fort taux de chômage et de situations sociales précaires. De plus dans le bassin de Saint-Dié-des-Vosges, nombreux sont les foyers d'accueil pour enfants qui ont souvent accumulé des retards scolaires importants. Ainsi s'y trouvent les six segpa sur les quinze du département: Souhait, Vautrin Lud, Raon l'Etape, Senones, Bruyères et Rambervillers.

Internautas, retrouvez la vie du
Conseil FCPE de Saint-Dié-des-Vosges
<http://fcpe88.forumactif.com/index.htm>